LA SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE
ET LE

POUVOIR POLITIQUE

YVES MARTIN\*

M ON propos ne sera pas théorique; il ne visera pas non
plus — ce serait d’ailleurs hors du champ de ma compé-
tence — à présenter un schéma historique systématiquement
reconstitué de l’évolution de la réalité du pouvoir politique tout
au long de la construction de la société québécoise que nous
connaissons aujourd’hui. Mes réflexions porteront manifes-
tement la marque d’un mode d’approche sociologique et, sans
doute aussi, la marque d’une option personnelle à l’égard de la
question de fond qui est au centre du présent débat sur la
souveraineté du Québec.

D’entrée de jeu, on devrait admettre comme une évidence
que la «question du Québec» est une question de pouvoir. La
question que se posent le Québec et les Québécois, formant
incontestablement une société distincte, est celle de savoir où
se situera le centre déterminant de leur devenir — en termes
bien concrets: à Ottawa ou à Québec? — et comment seront
aménagés par eux et pour eux les leviers politiques de ce
devenir collectif. Tout au long de ce texte, je ne ferai que tenter
d’expliciter ces propositions et de mettre en évidence certains
facteurs de nature à éclairer le cheminement qui a conduit à la
problématique telle qu’elle se révèle maintenant avec une
clarté et une acuité moins que jamais équivoques.

Je ne m’attarderai pas à démontrer que le Québec
constitue une société distincte au sein de l’ensemble canadien

Recteur de l’Université de Sherbrooke.

Constitue une société distincte au sein de l’ensemble canadien aussi bien que par rapport à tout autre ensemble géogra-
phique, politique ou culturel. C’est là une réalité qu’on peut
ignorer, mais qu’on ne songe plus à contester, pour peu qu’on
soit informé, ce qui est le cas, de plus en plus largement: il faut
le souligner puisqu’il s’agit d’un phénomène relativement
récent, chez les Canadiens des provinces anglophones et à un
moindre degré chez les Américains et les Européens.

Cette société n’a pas commencé hier à se poser le problème
du pouvoir politique, de son pouvoir politique, pour y répondre
parfois avec agressivité, comme en 1837, mais le plus souvent
avec la résignation obligée du dominé. On connaît les jalons de
cette histoire des deux siècles qui séparent 1760 de 1960.
Après bien d’autres, Léon Dion a mis en évidence la diversité
des nationalismes durant cette période, mais en même temps
la permanence du sentiment d’appartenance à une entité
collective singulière, dans une remarquable synthèse publiée
en 1975 sous le titre Nationalismes et politique au Québec.[[1]](#footnote-1)

C’est ainsi dans une continuité historique et sociologique
que se situe la cristallisation récente de la société québécoise
autour de la question de l’aménagement politique de son
devenir. Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi la question de la
souveraineté politique se pose-t-elle aujourd’hui en des termes
que l’élection du Parti québécois, le 15 novembre 1976, et
encore davantage la tenue prochaine d’un référendum sur
cette question ont rendu si nets?

Pour ma part, j’interprète la situation présente comme la
suite logique de la mutation culturelle qu’a connue le Québec
depuis 1960 — mutation dont les racines plongeaient profon-
dément dans son histoire, dans l’histoire d’une collectivité dont
les particularismes n’ont jamais cessé d’être affirmés dans
les faits.

On aura remarqué que les sociologues ont, peu après 1960,
commencé à parler du Québec plutôt que du Canada français,
pour désigner la même réalité culturelle. On se souvient de
même que l’expression l’«État du Québec» a peu à peu
supplanté, chez les hommes politiques québécois, la référence
presque centenaire à la «Province de Québec» — expression
qui demeure de rigueur à Ottawa.

Il faut cependant aller au-delà des signes ou des symboles
et reconnaître que la société québécoise s’est, en peu d’années,
selon un rythme qu’on n’a sans doute pu observer nulle part

ailleurs, hormis des états de violence, radicalement trans-
formée. Ainsi que l’écrivait le sociologue Guy Rocher en 1973:

Faut-il résumer en une formule l’image qu’offre le Québec contempo-
rain? Je choisis alors de dire qu’il offre le spectacle d’une société qui se
cherche à travers une difficile mutation. Au cours des dernières
décennies, plus encore au cours des dernières années, le Québec a été le
théâtre de bouleversements qui ont modifié son profil d’un manière
profonde. Il a connu et connaît encore des transformations d’une telle
ampleur qu’on assiste au passage d’un type de société à un autre.
L’ancienne société traditionnelle, cléricale, repliée sur elle-même, cède
le pas à une société post-industrielle, laïque, appartenant de plus en plus
à la civilisation nord-américaine. C’est ce qui permet de dire que le
Québec traverse à proprement parler une mutation d’espèce.

Ces changements sont plus frappants encore du fait qu’ils s’accom-
pagnent d’une crise d’identité. Le Québec s’interroge sur sa personnalité
collective, il est à la recherche d’une destinée qui serait cohérente avec
son passé et qui mériterait d’être assumée dans l’avenir, il hésite entre
différentes images de lui-même qu’on lui propose et dont aucune
n’emporte encore l’adhésion générale.[[2]](#footnote-2)

Les changements auxquels se réfère le sociologue Guy Rocher
ont été si fréquemment évoqués au cours des dernières années
par les analystes de la société québécoise qu’il n’apparaît pas
utile d’en reprendre ici la description. C’est plutôt la trame
même de ces changements, de cette mutation, qu’il peut être
opportun de chercher à dégager pour y trouver des éléments
significatifs de nature à éclairer la compréhension de la
situation sur laquelle portent nos réflexions d’aujourd’hui.

Depuis le début des années ’60, l’évolution du Québec peut
schématiquement être représentée comme une révolution
autour d’un axe demeuré fondamentalement le même, cet axe
étant constitué par l’existence, au Québec, d’une société et
d’une culture distinctes. En même temps que se manifes-
taient, bien qu’elles aient été annoncées par des mouvements
latents durant les décennies antérieures, la fin presque bru-
tale d’un régime et la remise en cause d’idéologies et de
structures qui avaient jusque-là caractérisé et maintenu cette
société et cette culture, le Québec s’engageait dans la recher-
che des voies et moyens de nature à lui permettre de retrouver
une nouvelle cohérence, toujours en tant que société distincte.

Ainsi, pendant que, d’une part, le pluralisme prenait la
place de ce qui paraissait peu auparavant comme une unani-
mité sur le plan des attitudes religieuses et morales, les

Québécois commençaient, d’autre part, à se doter d’un État et
d’une fonction publique moderne, à prendre conscience qu’ils
pouvaient disposer de leviers de nature à leur permettre
d’orienter leur destin propre — qu’il s’agisse de leviers d’or-
dre économique (sociétés d’État, Caisse de dépôts et place-
ments, etc.) ou d’ordre culturel, singulièrement par la mise en
branle d’une réforme en profondeur de leur système d’éduca-
tion.

Cette recherche d’une nouvelle cohérence — qu’elle fût
enthousiaste, trépidante, inquiète et même angoissée, selon les
moments — ne pouvait pas ne pas déboucher carrément sur
un plan essentiellement politique, c’est-à-dire au seul niveau
où pouvait désormais se poser le problème de l’aménagemenl
des conditions de nature à répondre aux exigences d’une
société qui, tout en subissant des transformations profondes
ne renonçait pas, au contraire, à la reconnaissance et î
l’affirmation de son identité propre.

Je rejoins ici, en l’endossant entièrement, la probléma
tique que proposait Fernand Dumont dans un texte rédigé ai
lendemain des événements d’octobre 1970:

Un modèle de développement qui nous appartînt et qui eût pu nous fair
juger des changements divers, c’est ce qui nous a fait défaut et qui nou
manque encore. Dans les années qui viennent, ni de nouvelles vagues d
FLQ ni de nouvelles versions des mesures de guerre ne pourront
pourvoir. Nous ne recréerons pas non plus une cohésion du Québec pa
un retour en arrière ou par une religion nouvelle. Quand un peuple
accédé à la diversité jusque dans sa vie quotidienne, il doit porter 1
consensus qui le rassemble au niveau du projet politique.

À cet égard, je ne ferai pas ici le procès des conduites de ne
gouvernements au cours des dix ou quinze dernières années (...). J
rappelle simplement que la plus haute fonction de la politique consiste
proposer un lieu de cohérence pour les conflits, un espace légitime di
affrontements et des réconciliations. Certains, et j’en suis, sontdevenv
indépendantistes pour cette raison très simple: parce qu’ils croient qt
notre société pourrait au moins réunir les idéaux et les outils susceptibl
de donner forme aux changements hétéroclites qui n’ont pas fini <
l’affecter.[[3]](#footnote-3)

Ce qu’on néglige ou ce qu’on oublie presque systématiqu
ment, sans doute plus involontairement que volontairemen
dans les débats récents et présents sur l’évolution de
situation politique canadienne, c’est précisément la dynarr

que interne de l’évolution sociologique et culturelle du Québec.
La position du problème elle-même est ainsi faussée, et d’une
façon, à mon sens, extrêmement significative. Il y a une
antinomie profonde entre poser le problème qui nous occupe à
partir, d’une part, de la dynamique interne d’une société qui
cherche positivement à se donner les moyens de se développer
conformément aux exigences de son identité propre, ou,
d’autre part, à partir d’une interprétation selon laquelle le
point de départ de l’analyse et de la réflexion serait le
maintien ou la destruction de ce que l’on appelle l’« unité
canadienne».

Dans la foulée de leur histoire, et avec une conscience
devenue aujourd’hui de plus en plus claire, la question que se
posent les Québécois, question fondamentalement sociolo-
gique et culturelle, est celle de déterminer positivement
l’aménagement politique qui leur permettra d’assumer leur
avenir en tant que société distincte. C’est ainsi avant tout à
partir de la dynamique interne de l’évolution de la société
québécoise qu’il faut interpréter l’accession au pouvoir du
Parti québécois. Cet événement traduit essentiellement le
résultat de la quête collective d’un nouveau modèle de cohé-
rence au sein d’une collectivité qui se reconnaît toujours
comme distincte, mais désormais comme pluraliste. On se
trompe gravement en interprétant ce résultat autrement que
par référence à la dynamique de l’évolution de la société
québécoise, particulièrement depuis le début des années ’60.

Pour les Québécois, qu’on le veuille ou non, qu’on l’admette
ou non, l’option est devenue nette. Et cette option se situe au
niveau du pouvoir politique, celui de leur auto-détermination
quant à l’orientation de leur devenir. Tout devient artificiel,
factice et même irréaliste dans le présent débat sur l’avenir
constitutionnel du Québec, si l’on n’accepte pas au départ cette
donnée de fait. Pour le dire autrement, j’ai personnellement la
conviction qu’on est en voie de passer trop vite, en beaucoup de
milieux et surtout à l’extérieur du Québec, à une «défense et
illustration» du fédéralisme canadien, sans avoir saisi le sens
profond de ce qui « travaille » la société québécoise. La question
qui est posée à cette société n’est pas de savoir si elle doit
s’opposer aux autres parties constituantes du Canada, mais à
quelles conditions elle peut assurer son épanouissement et son
progrès. Comme je l’ai écrit ailleurs, «le Québec ne vise pas à
l’auto-détermination — à la souveraineté politique — pour
des raisons négatives (...), mais parce qu’il aspire à prendre en
main ses propres destinées, y compris les modalités de ses

liaisons de toute évidence essentielles avec le reste du monde,
et notamment avec ses voisins canadiens et américains»[[4]](#footnote-4).

À ce stade-ci du débat sur ce qu’il est convenu d’appeler le
problème québécois, il me semble qu’il y aurait lieu au moins
de poser correctement ce problème. À cet égard, les distor-
sions m’apparaissent nombreuses: je n’en signalerai que
quelques-unes, étant bien conscient que des analyses plus
complètes et plus rigoureuses s’imposeraient.

La première distorsion à laquelle je m’arrêterai touche la
question de la langue, ou plus précisément, de l’égalité
linguistique. Pour les responsables et tenants du pouvoir
fédéral, l’objectif de l’égalité linguistique entre francophones
et anglophones au Canada paraît constituer un élément
majeur de la réponse fédérale aux aspirations véhiculées par
le présent gouvernement du Québec. Il faut reconnaître
objectivement que cette intention s’inscrit de manière cohé-
rente dans la logique de l’option fédéraliste. On n’échappera
pas par là cependant au fait que la vraie question du Québec
n’est pas une question de langue, mais une question de pouvoir,
une question politique, même si la racine de cette question
tient fondamentalement à la langue et à la culture qui font du
Québec la société distincte qu’il a été et est, dans la réalité.
«Il ne s’agit pas de savoir si, en vertu d’une législation
fédérale, le Québécois francophone pourra parler en français
et être compris à Moose Jaw, à Vancouver, à Windsor ou à
Halifax. Il s’agit de décider du lieu où se déterminera enfin, au
sens fort du terme, le devenir de la collectivité québécoise.»[[5]](#footnote-5)

Deuxième distorsion à laquelle je m’attacherai briève-
ment, bien que je sois fort conscient que je touche ici un thème
qui mobilise peut-être plus que tout autre l’opinion publique
dans les milieux anglophones du Canada, y compris une très
forte proportion de ceux du Québec. Il est inexact, pour ne pas
dire illégitime ou carrément malhonnête, de présenter la
«question du Québec» ou le «projet québécois» comme une
volonté dictée d’abord et avant tout par un objectif de
destruction de ce que l’on appelle l’«unité nationale». Qu’on
veuille le combattre ou, plus sereinement, le comprendre, il
importe de l’interpréter correctement, de se demander d’abord
si ce projet ne vise pas authentiquement et positivement à
créer les conditions normales qu’exigent l’épanouissement et

le développement d’une société distincte. À cet égard, à mon
sens, on n’a vraiment pas accepté, jusqu’à ce jour, de procéder
à une analyse objective de la signification et du contenu de la
notion d’association accouplée à celle de souveraineté.

Troisième distorsion: on donne fréquemment au «projet
québécois» le sens d’un repliement sur soi, d’une fermeture au
monde — quand on ne va pas jusqu’à dire, ce qu’il faut
entendre sur le mode de la caricature pour ne pas imputer à
son auteur une intention d’injure, qu’il s’agit d’un «crime
contre l’humanité», comme l’a fait l’ex-Premier ministre
Trudeau devant le Congrès américain. Au cours des dix ou
quinze dernières années, le Québec a donné, au moins autant
que toute autre province et que le Gouvernement fédéral
lui-même, la preuve de son ouverture au monde, par ses
actions de coopération internationale. Il a même été, on le sait,
un aiguillon pour le Canada dans son ensemble en ce domaine,
par exemple et très certainement en ce qui concerne nos
relations avec l’Afrique. On connaît de même le rôle actif du
Québec sur le plan des relations interprovinciales. Sur ce
point, à la lumière des événements observables depuis le début
des années ’60, il ne m’apparaît pas démontrable que le Québec
soit inspiré par des sentiments de repliement ou de fermeture
au monde, ou de nationalisme étriqué, comme on le laisse
entendre souvent. Pourquoi, s’ouvrant au monde, le Québec ne
choisirait-il pas sa porte d’entrée: c’est la question politique
qui se trouve ainsi encore posée. «Pour les peuples comme
pour les individus, écrivait Fernand Dumont dans La Vigile
du Québec, accéder à l’universel, c’est d’abord choisir soi-
même la porte d’entrée. »[[6]](#footnote-6)

On l’a constaté, c’est à la «position du problème du
Québec» que j’ai voulu m’attacher, pour tenter de la présenter
dans les termes qui correspondent aux aspirations positives
d’une collectivité qui entend se doter des leviers politiques
essentiels à son épanouissement. Encore une fois, j’y insiste en
terminant, on ne comprendra rien de ce qui se passe actuelle-
ment au Québec si l’on ne fait pas l’effort d’identifier et de
reconnaître toute la dynamique positive qui travaille cette
société à la recherche du meilleur aménagement de son
devenir politique — pour elle-même, mais contre personne,
contre aucune société voisine ou plus lointaine.

Le 22 novembre 1979.

1. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1975, 177 p. [↑](#footnote-ref-1)
2. Guy Rocher. Le Québec en mutation, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 11. [↑](#footnote-ref-2)
3. Fernand Dumont, dans Le Québec qui se fait, sous la direction de Clau
Ryan, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 173. [↑](#footnote-ref-3)
4. L’Actualité, août 1977, p. 51. [↑](#footnote-ref-4)
5. Ibid. [↑](#footnote-ref-5)
6. Fernand Dumont, La Vigile du Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1971,
D. 234. [↑](#footnote-ref-6)